

## WEBACTIVISME AU BURKINA FASO : ENTRE PHILANTHROPIE, PARTICIPATIONS DÉMOCRATIQUES ET DÉRIVES SOCIALES

Lassané YAMEOGO

Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST), Burkina  
Faso

[lassane.yameogo@ulb.be](mailto:lassane.yameogo@ulb.be)

**Résumé :** Cet article est une étude exploratoire sur la manière dont se pratique le webactivisme au Burkina Faso. S'appuyant sur une netnographie et des entretiens compréhensifs, il révèle que les réseaux sociaux numériques sont, d'une part, une source d'émancipation, de participation démocratique et d'engagement citoyens contribuant à l'ancrage d'une culture de bonne gouvernance et de valeurs sociales humanitaires. Ces espaces d'échanges digitalisés et technicisés entraînent des transformations sociopolitiques positives, mais, d'autre part, leur propension à devenir un outil crisogène n'est pas à négliger. Ils sont le lieu de déploiement de toutes sortes de dérives dont les plus importantes sont l'incitation à la haine et à la violence.

**Mots clés :** Burkina Faso, réseaux sociaux, webactiviste, philanthropie, e-influenceur-santé

## WEBACTIVISM IN BURKINA FASO: BETWEEN PHILANTHROPY, DEMOCRATIC PARTICIPATION AND SOCIAL DRIFT

**Abstract:** This article is an exploratory study of how webactivism is practiced in Burkina Faso. Based on a netnography and comprehensive interviews, it reveals that digital social networks are, on the one hand, a source of emancipation, democratic participation and citizen engagement contributing to the anchoring of a culture of good governance and humanitarian social values. These digitalized and technicalized spaces of exchange bring about positive socio-political transformations, but, on the other hand, their propensity to become a crisis tool should not be overlooked. They are the place where all sorts of abuses are deployed, the most important of which are incitement to hatred and violence.

**Keywords:** Burkina Faso, social networks, webactivist, philanthropy, e-influencer-health

## Introduction

L'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication a généré, dans la société contemporaine, de nouveaux comportements et de nouvelles formes de relations entre les individus. Elles ont engendré de nouvelles modalités d'appropriation de la parole publique, de nouvelles formes d'organisations collectives et de mobilisations sociales donnant à voir l'émergence d'un nouvel espace public de contrôle politique, d'« un outil de surveillance étatique » (Bernard, 2016) ou encore d'un « instrument d'une démocratie de surveillance » (Rosanvallon, 2014).

Dans le même temps, elles redéfinissent les rapports sociaux, offrant de nouvelles possibilités d'attaque du lien social (Quéméner et Ferry, 2007 ; Ghernaouti, 2017). En effet, si ces nouvelles formes d'expression sont sources de nouvelles possibilités d'interactions sociales, d'apprentissages ou d'enseignements indéniables, des cas malheureux et parfois tragiques de violences sur Internet démontrent que l'ère du numérique est aussi porteuse de nouveaux risques dont la violence ou le harcèlement (Blaya, 2011 : 49). « Agora électronique » (Vedel, 2003) ou « démocratie 2.0 » (Flichy, 2010), Internet est désormais le lieu où déploie l'agir politique, mais aussi le canal par lequel on observe toutes sortes de dérives : usurpation d'identité, violation du droit à l'image, diffamation, injure, harcèlement sexuel et sexiste, proxénétisme, attentat à la pudeur et à la vie privée, désinformation, rumeurs, etc.

La présente recherche vise à saisir la manière dont les réseaux sociaux numériques sont le lieu de déploiement de dynamiques sociales ambivalentes au Burkina Faso. Dans ce pays d'Afrique de l'Ouest francophone de 21 millions d'habitants, selon Digital Report Burkina (janvier 2022), 27,3% de la population ont accès à une connexion Internet et 2,2 millions de personnes sont actifs sur les réseaux sociaux. D'une part, l'article montre comment les réseaux sociaux sont mobilisés pour des actions citoyennes qui participent à la régulation de la conduite des politiques publiques et de la gouvernance démocratique. Il s'agit d'appréhender les modalités d'intervention de ce que Kalonji et al. (2016 : p.2) nomment par le vocable « acteurs citoyens » qu'ils définissent comme étant l'ensemble des personnes exploitant les possibilités des outils et services numériques pour renforcer et approfondir les pratiques démocratiques en favorisant la participation, la transparence et la redevabilité ; d'autre part, il analyse les dérives qui s'y déploient pour montrer, in fine, comment ils représentent un danger pour la société. Nous nous intéressons à « l'ensemble des stratégies de communication militantes qui sont exclusivement conçues et diffusées depuis les plateformes [sociales numériques] » (Bouille et Demontrond, 2015, p.37). Ces communautés virtuelles sont, selon Howard Rheingold, « des agrégats sociaux qui émergent du Net lorsqu'un nombre suffisant de personnes mènent des discussions publiques assez durables pour former des réseaux interpersonnels dans le cyberspace » (1993, p.141).

### 1. Approches théoriques et méthodologiques

Cet article se veut un prolongement des travaux postulant la fragmentation de l'espace public contemporain (Miège, 1995) ou sa transformation, du fait des médias sociaux, en « une myriade de mini-espaces publics spécialisés et d'espaces publics alternatifs » (Dahlgren et Relieu, 2000, p.176). Il s'inscrit également dans la lignée des recherches menées dans le domaine des représentations sociales (Abric, 1994 ; Bonardi et Roussiau, 1999), sur la théorie de l'innovation technique (Rogers, 1995 ; Flichy, 2017) ou de l'innovation numérique (Badillo, 2013, p.29) et sur la théorie de l'appropriation et des usages (Jouët, 2000 ; Denouël et Granjon, 2011).

La recherche est essentiellement qualitative. Elle mobilise deux types de corpus : un corpus en ligne collecté par la technique de capture d'écran et un corpus issu d'entretiens semi-directifs. Les entretiens ont été réalisés en 2020 et en 2022 à Ouagadougou auprès de 22 webactivistes comprenant 14 hommes et 08 femmes. Les répondants ont été sélectionnés sur la base de leur présence active et de leur engagement sur les réseaux sociaux numériques.

Nous avons, ensuite, procédé à une netnographie de pages Facebook de webactivistes. Ce travail s'est déroulé en même temps que les entretiens. La netnographie consiste à utiliser « Internet comme source de données en s'appuyant sur des études des communautés virtuelles de consommation » (Bernard, 2004, p.49). L'objectif était double : analyser et d'interpréter les publications des webactivistes ainsi que leur discours sur les pratiques virtuelles.

## 2. Résultats

### 2.1. Représentation, autoreprésentation et valeurs prônées

Les webactivistes burkinabè se représentent diversement leur statut. Pour les uns, il n'y a pas de doute : ils sont bel et bien des webactivistes. Ces derniers s'assument avec fierté et trouvent d'ailleurs qu'il n'y a pas meilleure appellation que celle de webactiviste. Pour les autres, l'expression « webactiviste » a une connotation péjorative. Pour cela, ils se définissent comme des « citoyens engagés en ligne » ou des « acteurs digitaux ». L'activisme est, selon eux, une activité subversive n'obéissant à aucune loi. Loin de cela, il s'agit plus d'un engagement citoyen pour défendre des valeurs qu'une agitation stérile narcissique. Qu'ils soient d'accord ou pas pour le terme « webactiviste », ils s'auto-représentent comme des acteurs de changements sociopolitiques, des éveilleurs de conscience citoyenne et des transformateurs de mentalité.

« Je suis engagé en ligne ; si les gens disent que je suis un webactiviste, ça les regarde » (Homme1, 26 ans).

« Je suis un acteur digital. Je dis un acteur digital parce que je n'aime pas trop l'expression « webactiviste » qui a quelque peu une connotation négative. Les gens perçoivent le webactiviste comme celui qui a des propos virulents » (Homme2, 36 ans).

Pour eux, la société n'a pas une bonne image du webactiviste. Celui-ci serait un désœuvré ou un chômeur qui passe le temps sur la Toile à critiquer les autres. Il est même souvent indexé comme un voyou, un aigri social. Certains sont l'objet de rejet

social par une certaine opinion qui les trouve assez dérangeants et complotistes. Mais, cette crise de reconnaissance sociale et de légitimité traduit, en réalité, une guéguerre politicienne autour de la figure du webactiviste. Au Burkina, leur influence est telle que bien des partis politiques (majorité comme opposition), des départements ministériels, des organisations de la société civile ont des webactivistes acquis, des « boxeurs en dessous de la ceinture » qui jouent leur jeu par un griotisme béat et par une réplique systématique et vigoureuse aux réactions des contempteurs. Il y en a qui sont souterrainement financés ou qui reçoivent de la part, de personnalités de la galaxie politique, des mégas pour « boxer » leurs adversaires critiques « en dessous de la ceinture ».

L'expression « boxeurs en dessous de la ceinture » est utilisée pour la première fois le 14 septembre 2018 par le ministre de la Communication d'alors, Rémi Fulgance Dandjinou, au cours de l'émission « Tribunal de l'actualité » de la télévision privée 3TV. Soutenant qu'il est normal et légitime que les acteurs politiques aient des activistes acquis pour les défendre sur la Toile, le ministre affirmait : « si on vous boxe en dessous de la ceinture, vous n'allez pas boxer en dessous de la ceinture ; vous allez chercher d'autres personnes boxer en dessous de la ceinture pour vous. C'est comme ça que ça fonctionne ! ». Par ces mots, le ministre Dandjinou clarifie les règles du jeu politicien qui régissent le fonctionnement de l'activisme politique en ligne au Burkina Faso. Les réseaux sociaux sont devenus le lieu d'exercice d'un 5<sup>e</sup> pouvoir au sens baistowien : « Baistow a argué du fait qu'un 5<sup>e</sup> pouvoir composé de spécialistes de relations publiques et du marketing était déployé par des élites politiques et économiques, afin d'éclipser et de contrebalancer les points de vue critiques fournis jusque-là par les journalistes soucieux de protéger l'intérêt public » (Franklin et al., 2005 : 78). Ici, il ne s'agit pas de battre en brèche les opinions critiques de journalistes, mais celles de webactivistes acerbes vis-à-vis des gouvernants et des pairs (webactivistes adversaires). La notion de 5<sup>e</sup> pouvoir est davantage développée dans la section suivante.

## 2.2. *Un frein à la reconnaissance sociale et professionnelle*

Tous les webactivistes rencontrés dans cette recherche affirment disposer d'un réseau d'informateurs issus de divers milieux professionnels et de divers niveaux d'études. On peut se demander pourquoi les informateurs ne publient pas eux-mêmes les nouvelles qu'ils détiennent et préfèrent se cacher derrière un activisme par procuration. Beaucoup de Burkinabè pensent aujourd'hui encore, et ils n'ont pas tort, que dénoncer ou critiquer les abus de pouvoir ou la mal-gouvernance « comporte des risques politiques et sociaux » (Harsch, 2009), ceux de se retrouver exclus du système des privilèges et des capitaux symboliques (Bourdieu, 1979).

Pour certains informateurs, s'afficher publiquement, par ses prises de position, c'est se faire étiqueter comme étant un homme politique au service d'une force idéologique ou de lobbies financiers. Quand ses publications, ses alertes, sa critique ainsi que ses dénonciations portent sur la gouvernance politique et économique, l'activiste est considéré à tort ou à raison comme un opposant. Et pour cela, le webactiviste est exclu des circuits formels et informels conduisant à l'ascension sociale

« Plusieurs ministres me disent clairement : “je ne peux pas te donner de marché car tu nous critiques”. Des jeunes DG de sociétés d’État m’ont dit : “kôrô [grand-frère], on m’a dit que tu es techniquement bon et j’ai envie de travailler avec toi, mais j’ai peur de la réaction de mon patron (le ou la ministre) » (Homme5, 37 ans)

« Avec mon master en philosophie, je peux faire la vacation dans les établissements secondaires. Mais, à chaque fois, mon dossier est rejeté sous prétexte que je suis webactiviste. Au début, je ne comprenais rien. C’est après que des amis m’ont informé... » (Homme11, 29 ans).

L’observation empirique du fonctionnement de la webosphère burkinabè donne à voir, dans l’activisme citoyen, des cas de replis identitaires ou des traces de cyber-rébellion. L’engagement sur la toile a une incidence sur la vie sociale et professionnelle. Sur le plan professionnel, il est assimilable à un couteau à double tranchant. Il peut être une porte d’accès à l’exercice et à la jouissance du pouvoir politique et / ou du pouvoir financier, tout comme il peut être source de perte de ces privilèges mondains. Ibrahima Maïga, webactiviste bien connu au Burkina Faso, qui était très virulent et acerbe vis-à-vis du régime de Roch Marc Christian Kaboré, s’était affiché publiquement, au lendemain du coup d’État du 24 janvier 2022 qui a mis fin audit régime, comme membre fondateur du Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (MPSR), le mouvement qui a perpétré le coup de force militaire. Quelques jours après, alors que l’opinion publique s’attendait à le voir nommer ministre, il était recherché par la justice pour « outrages à magistrat », le contraignant à s’exiler aux États-Unis d’Amérique. Très actif et alerte dans la divulgation de documents jugés confidentiels et sensibles<sup>1</sup>, il est bien introduit dans le milieu politique et exerce une influence sur les tenants de l’appareil étatique. Il est récemment cité, sur les réseaux sociaux, dans une affaire 50 millions de francs CFA qu’il aurait reçus 48 heures avant le coup d’État du 30 septembre 2022<sup>2</sup>.

Sur le plan social, les femmes paient le plus lourd tribut. Elles sont à tort ou à raison indexées comme des femmes insoumises et, donc, non mariables. Elles ne seraient pas de femmes de foyer, dans un contexte pourtant où le mariage recouvre de symbolique fort enracinée. Il est signe de reconnaissance et de respectabilité sociales.

« Pour vous dire la vérité, j’ai perdu des conjoints à cause de mon engagement. Même avec mon conjoint actuel, tous les jours, c’est tendu. Il y a des moments où il me dit : “ si tu continues tes posts, si quelque chose se passe et que des gens débarquent chez nous qu’est-ce que tu vas faire ?”. Tout cela joue sur moi en tant que femme » (Femme3, 37 ans).

« Étant une femme, ça peut jouer sur notre relation sociale et sur notre vie conjugale. Si tu es webactiviste femme, tu n’as quasiment pas d’amis hein. Les parents conseillent à leurs fils de se méfier de toi. Voilà un peu » (Femme4, 23 ans).

<sup>1</sup> Lefao.net « Burkina : L’activiste Ibrahima Maïga a quitté le territoire (Journal Le Pays) », URL : <https://lefaso.net/spip.php?article111626>, publiée le 3 mars 2022.

<sup>2</sup> Le 30 septembre 2022, un coup d’État militaire a mis fin au régime de Transition dirigé par le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, lui-même auteur du coup d’État du 24 janvier 2022 contre le régime de Roch Marc Christian Kaboré.

La femme non-mariée est plus exposée au regard dévalorisant de la société que l'homme non-marié. Il y a une certaine hiérarchisation des valeurs morales et sociales en défaveur de la femme. Pour une femme, l'activisme est davantage difficile ; étant dans une société fortement misogyne, ce n'est pas étonnant que l'engagement de la femme dans l'activisme citoyen lui vaille la perte de son foyer.

### 2.3. *Un 5<sup>e</sup> pouvoir influent*

L'avènement d'Internet a donné naissance à un 5<sup>e</sup> pouvoir, entendu comme un contre-pouvoir journalistique (Baistow, 1985 : 67-76 ; Ramonet, 2003 ; Bernier, 2016). La notion de 5<sup>e</sup> pouvoir a d'abord été proposée par Tom Baistow, au milieu des années 1980, pour explorer et décrire la manière dont une certaine catégorie d'acteurs (fonctionnaires de l'administration ; politiciens et leurs porte-parole ; responsables des relations publiques du secteur privé ; chargés de communication de lobbies et de groupes de pression...) influence et conditionnent les productions journalistiques. (Labarthe, 2018 :110). La notion renvoie, sous le prisme de la sociologie, à une définition du pouvoir. Il s'agit de « la capacité de l'acteur individuel ou collectif de contrôler les termes d'une relation d'échange afin qu'elle lui soit favorable » (Paugam et al., 2010 : 85). « Le pouvoir peut se fonder sur différentes dimensions : politiques, administratives, judiciaires, symboliques ou traditionnelles, charismatiques... » (Labarthe, 2018 :110). C'est la dimension politique qui nous intéresse dans ce travail. La notion est mobilisée ici, non pas pour faire référence à l'emprise des webactivistes sur les pratiques journalistiques, mais plutôt à leur influence sur la gestion de la chose publique.

Dans ce sens, plusieurs travaux ont déjà montré l'influence positive des webactivistes dans la gouvernance politique et démocratique au Burkina Faso. Frère (2015, p.161) a montré que les internautes « sont apparus comme un véritable contre-pouvoir face aux défaillances de la gouvernance politique ». Damome et al. (2020) sont parvenus à la conclusion qu'ils informent et mobilisent les gens, contribuent à la démocratie, contrôlent et influencent la gestion de la chose publique. Yaméogo (2020) a également soutenu que l'activisme en ligne est un baromètre de gouvernance par le bas et un espace public alternatif de dialogue direct entre gouvernants et gouvernés.

Dans cette recherche, les webactivistes interviewés sont unanimes : ils induisent des transformations sociopolitiques importantes dans la société. Dans tous les domaines de l'univers social, gouvernance, justice, droits humains, droits des femmes, etc. des réajustements politiques, des annulations de décisions, des actions judiciaires, sont quasi quotidiennement constatés et ce, grâce à des alertes lancés par des webactivistes. Des témoignages, il ressort que des *posts* ont permis d'arrêter des auteurs de viol, d'empêcher des mariages précoces, de réparer des injustices sociales, d'améliorer les conditions de travail des forces de défense et de sécurité, d'émettre des personnalités politiques indélicates de leurs fonctions. Comme le soulignent Dahlgren et Relieu (2000, p.177), « l'espace communicationnel, même lorsqu'il est le fait de quelques activistes, peut déboucher sur des activités de la vie réelle ». Bien que peu nombreux, les activistes parviennent à provoquer des transformations sociales significatives. Cette capacité à transformer le virtuel en réel ou le non-droit en droit renforce leur pouvoir, leur crédibilité et leur légitimité.

« Il y a quelques jours, des gens m'ont écrit en inbox pour me dire que, dans leur lycée, on a instauré une cotisation non réglementaire. Quand j'ai vérifié, j'ai trouvé que c'était vrai ; j'ai immédiatement fait une publication et les sommes indument prélevées ont été restituées aux élèves » (homme9, 35 ans).

Il faut, cependant, se garder de croire que tous les webactivistes s'inscrivent systématiquement dans un processus de vérification de l'information avant sa diffusion. D'autant plus qu'à maintes reprises, des alertes lancées par des activistes en ligne se sont révélées fausses. De plus en plus, dans les palais de justice, à Ouagadougou comme en province, les procès impliquant ces nouveaux citoyens sont nombreux, attestant des dérives dont ils seraient auteurs.

Mais, qu'ils soient manipulés par le politique, qu'ils agissent au nom d'officines politiques ou qu'ils soient apolitiques et indépendants, les webactivistes soutiennent défendre des valeurs : droits de l'homme, droits des femmes, intégrité, transparence, vérité, bonne gouvernance, démocratie, liberté d'expression, justice sociale, le bien-être social. À ce propos, Damome et al. (2020) soutenaient que la plupart de ces activistes ont pour ambition de dénoncer les inégalités et les injustices sociales ainsi que l'omnipotence des pouvoirs politiques et d'exiger des dirigeants une démocratisation génératrice de développement. Ils se veulent sentinelles, vigies, mais aussi force de proposition pour des projets à fort impact social.

L'activisme en ligne permet de saisir la fonction de médiation du cyberspace en tant qu'espace alternatif de débat démocratique et de promotion de valeurs sociales. Sur Internet, les principes de discussion formelle et de rapports sociaux hiérarchisés disparaissent au profit d'échanges égalitaires entre citoyens ou entre gouvernés et gouvernants (Yaméogo, 2020). À la sphère bourgeoise d'Habermas (1997) se substitue une sphère populaire, moins élitiste et libre d'accès.

#### 2.4. Facebook, un outil de philanthropie

On observe, au Burkina Faso, depuis 2012, l'émergence d'un phénomène nouveau sur le réseau social, Facebook : l'exposition iconographique de malades démunis à des fins humanitaires. À l'origine, un e-influenceur du nom de Alino Faso décide de mobiliser des fonds via les outils numériques de transfert d'argent pour venir en aide à des personnes indigentes souffrant de pathologies graves et qui ne sont pas en mesure de se prendre en charge en honorant les ordonnances médicales. Il commence cette action humanitaire en 2012 avec des amis avec lesquels il a créé le groupe Facebook « Les amis du cœur ». Les fonds mobilisés à travers « Les amis du cœur » n'étaient pas destinés à des personnes physiques, mais à des associations humanitaires et à centres de santé. « Nous faisons des dons, plus de 50 millions, dans plusieurs villes, notamment Ouahigouya, Koudougou, à des orphelinats, à des CSPS, à des hôpitaux », rapporte-t-il dans le quotidien *L'Observateur Paalga*<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Félicité Zongo et Roukiétou Soma « Soutien aux personnes malades : "on a dit à un ministre d'interdire nos collectes de fonds" (alino faso) », *L'Observateur Paalga*, publié le 17 janvier 2020. URL : [http://www.lobserveur.bf/index.php?option=com\\_k2&view=item&id=4643%3Asoutien-aux-](http://www.lobserveur.bf/index.php?option=com_k2&view=item&id=4643%3Asoutien-aux-)

Sur sa page Facebook où il va évoluer plus tard en solitaire, il publie la photo du malade accompagnée d'une brève description de la pathologie et demande aux bonnes volontés de faire parler leur cœur. Très vite, les contributions affluent, transformant la webosphère en une tribune de philanthropie de masse (Zunz, 2012) où une « culture participative » (Jenkins, 2006) et une compassion communautaire se développent. « Aujourd'hui, on arrive à gérer 4 à 5 cas désespérés par semaine », affirmait-il dans le même journal. Il explique le procédé :

« C'est plutôt les personnes qui entrent en contact avec moi. Elles ont vu un peu ce que nous faisons et ce sont des personnes qui m'appellent parce que mes numéros de téléphone sont sur les réseaux sociaux. Les malades m'envoient des messages sur Messengers ou par WhatsApp pour m'expliquer leurs difficultés. J'analyse et je prends le temps de vérifier l'information pour ne pas tomber dans l'arnaque si c'en est une. On évalue le besoin, ensuite on lance un SOS à travers le porte-monnaie électronique que sont Mobicash et Orange money. Les Burkinabè de l'extérieur y participent aussi à travers Western Union, Money-gram, etc. ».

Cette solidarité agissante se déploie sur Facebook dans un contexte où 41,4% de la population, 8,4 millions de personnes sur une projection de 20,25 millions vit sous le seuil national de pauvreté (INSD, 2022 cité par L'Économiste du Faso du 1<sup>er</sup> mars 2022) et où les inégalités d'accès aux services de santé persistent (Kadio et al., 2014 ; Olivier de Sardan et Ridde, 2014). En 2001, 14 % des patients se rendant aux urgences chirurgicales du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado Ouédraogo (CHU-YO) étaient sans accompagnant et plus de 90 % d'entre eux n'ont pas pu honorer leurs ordonnances (Tiendrebeogo, 2001).

Dans ce contexte d'extrême pauvreté, les personnes indigentes ne trouvent aucune gêne à autoriser l'exposition, sur les réseaux sociaux, de leur souffrance quoique cela puisse constituer une atteinte à la vie privée et à la dignité humaine. Cette attitude n'est pas décente, s'en convainc Alino Faso, mais elle est le prix à payer. « (...) Après on va vers les familles pour un devoir de redevabilité et on prend une photo qu'on poste sur les réseaux sociaux ; je n'aime pas exposer de l'argent à travers ce canal, mais on y est obligé. Parce que ceux qui font parler leur cœur vous suivent sur les réseaux sociaux. C'est en procédant ainsi que naît la confiance » (in *L'Observateur Paalga* cité plus haut). Cela rejoint le constat de selon lequel « les internautes ne sont plus face à un dispositif impersonnel d'information de santé ni à un forum d'échange collectif, mais à une personnalité mettant en scène sa différence physique, à travers la modalité pathémique du témoignage » (Sedda et al., 2022, p.10).

Cette philanthropie en ligne ou ces formes virtuelles d'actions collectives (Alalouf-Hall, 2018) permettant de redonner vie à des personnes qui pensent l'avoir perdue s'est récemment déployée sur le terrain de la crise humanitaire. À travers le post ci-dessous, Alino Faso, le web-influenceur suivi par 226 926 personnes mi-octobre 2022, lançait l'opération de collecte de vivres au profit des personnes déplacées internes durement affectées par les crises humanitaire et alimentaire, les conséquences directes de la crise sécuritaire qui secoue le Burkina Faso depuis 2015.

---

[personnes-malades-%C2%A0Bon-a-dit-%C3%A0-un-ministre-d%E2%80%99interdire-nos-collectes-de-fonds-%C2%BB-alino-faso&Itemid=112](#)



En 72 heures, 400 tonnes de vivres ont été collectées alors même que les organisateurs s'étaient fixés un objectif de 100 tonnes. Cette opération a vu défiler, sur les sites de réception des vivres, des contributeurs de toutes les catégories socioprofessionnelles, des plus aisées aux moins nantis, témoignant de la ferveur et de l'engouement qu'elle a suscités. Cette influence numérique à visée humanitaire ou ce marketing digital humanitaire a aussi permis de mobiliser plusieurs dizaines de couveuses au profit d'hôpitaux publics au Burkina Faso.

## 2.5. La cyberviolence

Les violences en ligne sont complexes à saisir du fait de leur caractère potentiellement éphémère. À peine publiées, elles peuvent, dans les secondes ou minutes qui suivent, être retirées. Leur complexité tient également à l'anonymat qu'elles peuvent requérir. Le phénomène a déjà été l'objet de nombreuses publications en Amérique du Nord, (Berguer 2015 ; Sameer et Patchin, 2014) et en Europe (Blaya, 2011 & 2013 ; Bellon et Gardette, 2014).

La cyberviolence représente une voie à double sens. Des webactivistes très engagés en ont été victimes, tout comme d'autres en sont auteurs. L'anonymat est souvent exploité pour exprimer la violence.

« J'ai été menacé de mort. Mes détracteurs ont publié des commentaires sur mon mur m'informant que je vais mourir » (Homme12, 38 ans).

« Ces violences se manifestent par des menaces où on te dit que "ton tour viendra", ou bien on te dit "arrête ce que tu fais", "pense à ta femme et à tes enfants" » (Homme9, 35 ans).

« J'ai reçu des menaces de mort d'un individu lors du procès du putsch. La gendarmerie a recherché pendant trois jours l'individu en vain. Il m'a menacé de ne plus écrire contre E. K sinon il va me tuer [E. K est président d'un parti politique] » (Homme2, 36 ans).

« Une fois, j'ai échappé à un kidnapping devant ma porte. Tout cela m'a fait réfléchir ; depuis ce jour, j'ai emménagé dans la cour de mon papa (Homme3, 38 ans).

De manière récurrente, les interviewés soutiennent que les cas de menace de mort les plus sérieux sont les publications politiques, celles qui critiquent un parti politique ou

un leader politique. Cela conforte le postulat de l'existence de « boxeurs en dessous de la ceinture » dans le champ politique burkinabè. Ces « boxeurs en dessous de la ceinture » perturbent et rendent malsain l'exercice du jeu démocratique. Ils cultivent la pensée unique, remettant en cause un des droits fondamentaux de l'homme : le droit à la libre expression des idées et des opinions. La majorité des répondants soutiennent que les « boxeurs » sont issus, pour la plupart, du milieu politique. Mais, la menace de mort n'est pas, dans tous les cas, commanditée par le « haut » c'est-à-dire par l'élite politique gouvernante. Elle est parfois l'œuvre de *vuuzelas* qui, payés pour animer les débats sur la Toile, et surtout pour répondre aux *posts* critiques qui leur sont adressés, se rendent plus loyalistes que le roi.

Il n'est pas facile d'appréhender les auteurs de la cyberviolence. Certains usurpent l'identité de personnes qu'ils connaissent ou pas et agissent en leur nom. D'autres utilisent des faux profils. Des hommes se sont souvent présentés sur les réseaux sociaux avec une photo de profil de femme et vice versa. La menace peut être proférée à l'encontre de plusieurs personnes ciblées, comme l'indique le post ci-dessous publié dans un groupe Facebook :



Rachow, Yasmina et Naïm sont des activistes bien connus au Burkina Faso. Ils font partie de ceux qui critiquent et dénoncent la mal-gouvernance, la corruption, l'impunité, l'injustice, le vol des deniers publics, etc. Ils ne sont pas du tout tendres vis-à-vis de ceux qui gouvernent. Sous le régime de Roch Marc Christian Kaboré (2015-2022), ils se sont tellement lancés dans la dénonciation des abus de toutes sortes qu'il n'est pas exagéré de dire qu'ils ont grandement contribué à l'avènement du coup d'État qui a mis fin à son régime le 24 janvier 2022. L'auteur de publication ci-dessus semble être un « boxeur en dessous de la ceinture » du parti présidentiel ou de l'ordre politique gouvernant qui s'indigne contre la critique du pouvoir par les cyberactivistes.

Face à la menace et à l'intimidation, certains webactivistes affirment penser au renoncement pour ne pas perdre leur vie ou celle de leur famille en danger. D'autres, par contre, restent déterminés. Ces derniers s'identifient à des figures, des modèles d'engagement, comme Thomas Sankara (le père fondateur de la Révolution d'août 1983 assassiné le 15 octobre 1987), Norbert Zongo (le journaliste d'investigation

assassiné le 13 décembre 1998) et affirment ne reculer devant rien. Ils disent être prêts à recevoir les coups des « boxeurs en dessous de la ceinture », même au prix de leur vie.

L'incitation à la haine et à la violence en ligne n'est pas seulement dirigée contre les internautes, mais aussi contre toute personne qui poserait des actes jugés à tort ou à raison répréhensibles. Elle est aussi parfois dirigée contre une communauté sur la base d'idées fausses et de préjugés.



Pasteur Karambiri est officiellement<sup>4</sup> l'homme par qui le Covid-19 est arrivé au Burkina Faso. Monsieur Karambiri et son épouse étaient rentrés, en février 2020, de Mulhouse en France où ils avaient pris part à un rendez-vous annuel d'une semaine de jeûne et de prière à l'église Porte Ouverte Chrétienne. Ils auraient été contaminés lors de cette rencontre. C'est sur les réseaux sociaux que l'identité du couple pastoral a été révélée alors même qu'en vertu du secret professionnel et du droit à la préservation de vie privée d'autrui, le gouvernement s'était gardé d'en dire plus sur leur identité.

La deuxième publication est un audio WhatsApp appelant à l'épuration ethnique. Titré « Audio du sud-ouest », ce audio a inondé les réseaux sociaux au Burkina Faso mi-août 2022. L'auteur appelle les Burkinabè à exterminer la communauté peulh, le groupe ethnique du pays en termes de population, parce qu'elle serait complice des groupes armés terroristes.

Le déferlement de la haine en ligne à l'égard des peulhs n'est pas nouveau. Fin mars 2019, un étudiant avait publié ceci dans un groupe Facebook

« Les peulhs de la ville sont sages, c'est ceux de la campagne les vrais dangers. La solution pour stopper le terrorisme, c'est d'exterminer les peulhs dans les campagnes. Merci, les Kolgweogo d'avoir amorcé le système. Je vais construire des camps de concentration, des fours crématoires pur vous. Labo ouvert (sic) ».

<sup>4</sup> L'information a donnée par la ministre burkinabè de la Santé au cours d'une conférence de presse après que des examens médicaux ont confirmé que le couple était infecté, sans révéler l'identité de madame et monsieur.

Sur Facebook et WhatsApp, des vidéos et des audios appelant à l'ethnicisme ou à la violence contre des personnalités sont constamment diffusés, malgré les condamnations judiciaires qu'on peut considérer, *a priori*, dissuasives. Le discours de haine en ligne était devenu si récurrent que le gouvernement s'est vu obligé de réagir vigoureusement. Dans un communiqué rendu public le 17 juin 2022, le gouvernement affirmait condamner « les déclarations contenues dans ces audios qui visent à saper les fondements de notre vivre-ensemble. Il se donne tous les moyens de rechercher et retrouver les auteurs de ces propos incendiaires afin qu'ils répondent de leurs actes »<sup>5</sup>.

D'autres formes de cyberviolence, comme le cyberharcèlement, se développent plus en plus au Burkina Faso. Sur les réseaux sociaux, les annonces de rendez-vous de sexe sont virales. On voit également circuler sur Facebook des publications sur des offres de massage avec en avant plan des filles de toutes les tailles et de toutes les formes. Des vidéos véhiculant des contenus de pratique de sexe sont également, très souvent, diffusées sur Facebook, WhatsApp et Tik Tok. La cybercriminalité, le *sexting*, mot anglais désignant le fait d'envoyer des textos, des photographies ou encore des vidéos à caractère explicitement sexuel dans le but de séduire son/sa partenaire, le *revenge-porn* ou la vengeance pornographique sont des pratiques courantes. Comme l'écrit Tisseron (2001), le droit à l'intimité entre aujourd'hui de plus en plus en concurrence apparente avec un désir "d'extimité" ou de « désintimité » (Gozlan et Masson, 2013, p.472).

## Conclusion

Au terme de cette recherche, on retiendra que les réseaux sociaux numériques représentent à la fois un atout et une crainte. Atout, parce qu'ils sont un espace de libre expression renforçant la participation démocratique et un outil de veille et d'engagement citoyen favorisant le suivi et le contrôle de la conduite des politiques publiques. Ils instituent de fait des rapports sociaux égalitaires entre gouvernants et gouvernés permettant l'expression d'une démocratie populaire et non aristocratique. Dans le même temps, ils sont, circonstanciellement, le lieu d'exercice de valeurs sociales se traduisant par une solidarité agissante, un humanisme et une philanthropie de masse. Ils sont à contrario une crainte parce qu'ils sont potentiellement un foyer incandescent porteur de toutes sortes de dérives : la haine, la violence, le harcèlement, la criminalité, etc.

Ce comportement ambivalent de la webosphère burkinabè témoignant d'un activisme à cheval entre espoir et inquiétude est le résultat d'un ensemble de facteurs dont le plus important réside dans l'incohérence et la désuétude des politiques publiques éducatives. Le système éducatif burkinabè est resté pendant longtemps stationnaire dans un contexte, pourtant, où des mutations technologiques profondes traversent et bouleversent l'humanité. L'avènement de l'Internet et des réseaux sociaux impose aux pouvoirs publics une redéfinition des programmes d'enseignement pour y introduire

---

<sup>5</sup> Burkina24 « Discours de haine au Burkina Faso : Le gouvernement promet de « rechercher et retrouver les auteurs ». <https://faso7.com/2022/06/17/discours-de-haine-au-burkina-faso-le-gouvernement-promet-de-rechercher-et-retrouver-les-auteurs/>

nécessairement l'éducation aux nouveaux médias. Cela est d'autant primordial que de nombreux internautes ne sont sur les réseaux sociaux que par mimétisme, « likant » et partageant systématiquement, sans aucun discernement, toute publication qu'ils y trouvent. Le comportement déviant sur la Toile est davantage favorisé par l'analphabétisme et l'absence de fermeté dans l'application des lois qui gouvernement le vivre-ensemble.

## Références bibliographiques

- ALALOUF-HALL Diane. 2018. « Philanthropie de masse et réseaux sociaux : du « Ice Bucket challenge » à la crise humanitaire internationale ». *PhiLab*. (En ligne), consulté le 22 septembre 2022 URL : [efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://philab.uqam.ca/wp-content/uploads/2018/02/PhilanthropiedemasseVF.pdf](https://philab.uqam.ca/wp-content/uploads/2018/02/PhilanthropiedemasseVF.pdf)
- BADILLO Patrick-Yves. 2013. « Les théories de l'innovation revisitées : une lecture communicationnelle et interdisciplinaire de l'innovation ? Du modèle "Emetteur" au modèle communicationnel ». *Les enjeux de l'information et de la communication*, n° 1, pp. 19-34.
- BAISTOW Tom. 1985. *Fourth-rate Estate: Anatomy of Fleet Street*, Comedia, Londres.
- BELLON Jean-Pierre et GARDETTE Bertrand. 2014. *Harcèlement et cyberharcèlement à l'école - Une souffrance scolaire 2.0*. ESF Sciences Humaines
- BERGUER Aurélie. 2015. « Patchin J. W, Hinduja S. Cyberbullying Prevention and Response, Expert Perspectives ». *Les dossiers des sciences de l'éducation*, n°33, pp. 155-160.
- BERNARD Olivier. 2016. « La recomposition de l'espace public et de l'espace privé », in Philippe SEGUR et Sarah PERIE-FREY (dir.) *Internet et la démocratie numérique*. Presses universitaires de Perpignan, pp. 143-154
- BERNARD Yohan. 2004. « La netnographie : une nouvelle méthode d'enquête qualitative basée sur les communautés virtuelles de consommation ». *Décisions Marketing*, n°36, pp. 49-62.
- BERNIER Marc-François. 2016. *Le cinquième pouvoir : La nouvelle imputabilité des médias*. Presses de l'Université Laval, Québec.
- BLAYA Catherine. 2011. « Cyberviolence et cyberharcèlement : approches sociologiques ». *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, n°1, pp. 47-65.
- BLAYA Catherine. 2013. *Les ados dans le cyberspace : prises de risque et cyberviolence*. De Boeck Supérieur, Bruxelles.
- BONARDI Christine et ROUSSIAU Nicholas. 1999. *Les représentations sociales* : Dunod, Paris.

- BOUILLE Julien et ROBERT-DEMONTROND Philippe. 2015. « Webactivisme et dynamiques de la résistance consumériste. Cadre analytique et étude expérimentale ». *RIMHE : Revue Interdisciplinaire Management, Homme Entreprise*, vol. 164, n°2, pp. 37-59.
- BOURDIEU Pierre. 1979. « Les trois états du capital culturel ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 30, n°1, pp. 3-6.
- BRIC Jean-Claude. 1994. *Pratiques sociales et représentations*. Presses universitaires de France, Paris.
- DAHLGREN Peter et RELIEU Marc. 2000. « L'espace public et l'internet. Structure, espace et communication », *Réseaux*, vol.18, n°100, pp.157-186.
- DAMOME Étienne, OUEDRAOGO Aminata et TAPSOBA Élodie Alimata. 2020. « Vision et usages enchantés des réseaux sociaux numériques au Burkina Faso », *Communication*, vol.37, n°1. (En ligne), consulté le 15 octobre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/communication/11192> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/communication.11192>
- DENOUEÛL Julie et GRANJON Fabien. 2011. « Présentation. Penser les usages sociaux des technologies numériques d'information et de communication », dans *Communiquer à l'ère numérique : regards croisés sur la sociologie des usages*. Editions Transvalor/Presses des Mines, coll. « Sciences sociales, Paris, pp. 7-43.
- DIGITAL MAGAZINE. 2022. Digital 2022 Overview Burkina Faso. (En ligne), consulté le 3 octobre 2022, URL : <https://digitalmagazine.bf/2022/01/31/digital-report-burkina-statistiques-2022-vue-densemble/>
- FLICHY Patrice. 2010. « La démocratie 2.0 ». *Études*, n°412, pp. 617-626.
- FLICHY Patrice. 2017. *L'innovation technique : Récents développements en sciences sociales. Vers une nouvelle théorie de l'innovation*. La Découverte, Paris.
- FRANKLIN Bob, HAMER Martin, HANNA Mark, et al. 2005. *Concepts clés dans les études de journalisme*. Sauge, London.
- FRÈRE Marie-Soleil. 2015. « Quand l'internaute bouscule la rédaction. Mutations journalistiques liées aux commentaires en ligne au Burkina Faso ». *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*, vol. 4, n°2, pp. 154-171.
- GHERNAOUTI Solange. 2017. *La cybercriminalité. Les nouvelles armes du pouvoir*. Les Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.
- GOZLAN Angélique et MASSON Céline. 2013. « Le théâtre de Facebook : réflexion autour des enjeux psychiques pour l'adolescent ». *Adolescence*, n° 2, pp. 471-481.
- HABERMAS Jürgen. 1997. *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Editions Critique de la politique Payot, Paris.

- HARSCH Ernest. 2009. "Urban Protest in Burkina Faso". *African Affairs*, vol.108, n° 131, pp. 263-288.
- JOUËT Josiane. 2000. « Retour critique sur la sociologie des usages ». *Réseaux*, n°100, pp. 487-521.
- KADIO K. Ridde V. & MALLÉ S. O. 2014. « Les difficultés d'accès aux soins de santé des indigents vivant dans des ménages non pauvres ». *Santé Publique*, vol.26, n°1, pp. 89-97
- KALONJI Cédric, COUVE Philippe et LE BOT Julien. 2016. *Citoyenneté numérique : ce que l'Afrique prépare*, CFI, Paris.
- LABARTHE Gilles. 2018. « Des journalistes d'investigation face au "5e pouvoir" ». Collaboration, négociation et conflit avec des sources officielles en Suisse romande. *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*, vol. 7, n°2, pp. 108-125.
- MEDIANET. 2018., *Étude sur les réseaux sociaux en Afrique : Focus sur Facebook !* (En ligne), consulté le 12 aout 2022, URL : <https://blog.medianet.tn/blog/etude-sur-les-reseaux-sociaux-en-afrique-focus-sur-facebook>
- NAJAR Sihem. 2013. *Le cyberactivisme au maghreb et dans le monde arabe*. Karthala, Coll. « Hommes et Sociétés », Paris.
- NK. 1<sup>er</sup> mars 2022. « Pauvreté au Burkina Faso : 8,4 millions de personnes touchées ». *L'Économiste du Faso*. (En ligne), consulté le 2 octobre 2022 ? URL : <https://www.leconomistedufaso.bf/2022/03/01/pauvrete-au-burkina-faso-84-millions-de-personnes-touchees/>
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre et RIDDE Valéry. 2014. *Une politique publique de santé et ses contradictions : la gratuité des soins au Burkina Faso, au Mali et au Niger*. Karthala, Paris.
- Paugam Serge. 2010. *Les 100 mots de la sociologie*, PUF, Paris.
- QUEMENER Myriam et FERRY Joël. 2007. *Cybercriminalité : défi mondial et réponses*. Economica, Paris.
- RAMONET Ignacio. 2003. « Le cinquième pouvoir », *Le Monde diplomatique*, (octobre 2003). URL : <https://www.monde-diplomatique.fr/2003/10/RAMONET/10395>
- RHEINGOLD Howard. 1993. *The Virtual Community: Homesteading on the Electronic Frontier*. Boston
- RIDDE Valéry, BELAID Loubna, SAMB Oumar Mallé & FAYE Adame. 2014. « Les modalités de collecte du financement de la santé au Burkina Faso de 1980 à 2012 ». *Santé Publique*, vol.26, n°5, pp. 715-725.
- ROGERS Everett. 1995. "Lessons for guidelines from the diffusion of innovations". *The Joint Commission journal on quality improvement*, vol. 21, n° 7, pp. 324-328.

- ROSANVALLON Pierre. 2014. *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*. Le Seuil, Paris.
- SAMEER Hinduja and PATCHIN Justin W. 2014. *Bullying beyond the schoolyard: Preventing and responding to cyberbullying*. Corwin Press.
- SEDDA Paola, BOTERO Nataly et ORELLANA Myriam Hernández. 2022. « Influenceurs et influenceuses santé : les récits et les savoirs du corps sur les réseaux sociaux ». *Études de communication*, vol. 58, n°1, p. 7-23.
- TIENDREBEOGO LJ. 2001. *Étude de la structure et du fonctionnement du service des urgences chirurgicales du centre hospitalier national Yalgado Ouedraogo*. Thèse pour obtenir le grade de docteur en médecine. Université de Ouagadougou.
- TISSERON Serge. 2001. *L'intimité surexposée*. Ed. Ramsay, Paris.
- YAMÉOGO Lassané. 2020. Activisme en ligne et transformations sociopolitiques au Burkina Faso. *Communication*. vol. 37, n°2. (En ligne), consulté le 2 octobre 2022, URL : <https://journals.openedition.org/communication/13232>  
DOI : <https://doi.org/10.4000/communication.13232>
- ZUNZ Oilivier. 2012. *La philanthropie en Amérique. Argent privé, affaires d'État*. Fayard, Paris.